Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251216-2025_199-DE

Publié le 17/12/2025

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE 2025

Séance du 16 décembre de l'an 2025, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 10 décembre 2025, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h40.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier		X			DORNEMIN Jean-Luc
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc	X				
FOLLET Denis	X				
GARNIER Sébastien		X			LE HEGARAT Nadia
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc		X			JOUSSE Fabien
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric		X			CORSON Laurence
HERVIOU Alain		X		LANCIEN Erwan	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean		X			GEFFROY Jean-Michel
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine			X		
LE BIHAN Gilbert			X		
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette		X			LORANT Monique
LE FAUCHEUR Laurent		X			SEHAN Alain
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe	X				
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe		X			
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251216-2025_199-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie		X			NICOLAS Cyril
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique	X				
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia	X				
MEURO Jérémy		X			
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique	X				
RAMONÉ Valérie	X				
ROPERS Valérie		X			CABIOCH-QUEMENER D.
RUELLAN Véronique		X			
RUMIANO Valérie		X			COSSE Nathalie
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			LE TURLUER Frédéric
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick		X			BOISSIERE Olivier
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène		X			LE GOUX Jean-Pierre
THOMAS Philippe		X		HELLO M. C.	
TROEGER Eva			X		

En exercice : 57 **présents :** 37 **dont suppléants :** 2 **Votants :** 50 **dont pouvoirs :** 13

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	X
BARBIER Stéphane	
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	présence
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	X

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251216-2025_199-DE

2025_199 : Affaires financières : Autorisation de paiements préalablement au vote des budgets 2026

Afin d'assurer la continuité des services communautaires début 2026 en amont du vote du budget primitif, il est proposé d'autoriser le président à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés, hors AP/CP.

Concernant les AP/CP, l'exécutif peut liquider et mandater avant le vote du budget les dépenses d'investissement correspondant aux autorisations ouvertes au cours des exercices antérieurs, dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre, égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

Vu l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de monsieur le vice-président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE monsieur le président à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement préalablement au vote des budgets primitifs 2026, dans la limite du quart des crédits votés aux budgets primitifs 2025, hors AP/CP, conformément aux tableaux récapitulatifs suivants :

BUDGET HORS AP/CP	Chapitres	BP 2025	Autorisations de paiement 25%	Articles	Montants
BUDGET GENERAL 18 000	20	250 521 €	62 630 €	2031	54 455 €
				2051	8 175 €
	204	16 000 €	4 000 €	2041481	1 500 €
				2041582	2 500 €
	21	580 218 €	145 054 €	2128	26 152 €
				21531	35 840 €
				2158	22 500 €
				21838	28 362 €
				21848	8 125 €
				2185	3 600 €
				2188	20 475 €
	23	86 030 €	21 507 €	2313	21 507 €
	26	3 000 €	750 €	261	7 755 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251216-2025_199-DE

BUDGET HORS AP/CP	Chapitres	BP 2025	Autorisations de paiement 25%	Articles	Montants
BUDGET EAU 18 001	20	35 000 €	8 750 €	2051	8 750 €
	21	49 800 €	12 450 €	21561	5 700 €
				2158	2 500 €
				2182	1 250 €
				2183	1 250 €
				2184	1 250 €
				2188	500 €
	23	40 000 €	10 000 €	2315	10 000 €

BUDGETS HORS AP/CP	Chapitres	BP 2025	Autorisations de paiement 25%	Articles	Montants
BUDGET ASSAI 18 003	20	21 000 €	5 250 €	2051	5 250 €
	21	53 244 €	13 311 €	2154	2 500 €
				2158	1 250 €
				2182	500 €
				2183	750 €
				2184	250 €
				2188	8 061 €

BUDGET	Chapitres	BP 2025	Autorisations de paiement 25%		
BUDGET GESTION DECHETS 18 006	20	16 000 €	4 000 €	2031	4 000 €
	21	364 000 €	91 000 €	2128	9 750 €
				21828	71 250 €
				2188	10 000 €

BUDGET	Chapitres	BP 2025	Autorisations de paiement 25%	Articles	Montants
BUDGET BATIMENTS RELAIS 18 008	21	30 103 €	7 525 €	2128	2 500 €
				21351	4 275
				2188	750 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251216-2025_199-DE

BUDGET	Chapitres	BP 2025	Autorisations de paiement 25%	Articles	Montants
BUDGET LOCATION VENTES 18 010	20	2 000 €	500 €	2031	500 €
	21	218 999 €	54 749 €	21352	22 500 €
				2188	32 249 €

BUDGET	Chapitres	BP 2025	Autorisations de paiement 25%	Articles	Montants
BUDGET ENERGIES RENOUVELABLES 18 005	20	6 000 €	1 500 €	2031	1 500 €
	27	23 694,36 €	5 923 €	2135	5 923 €

AUTORISE monsieur le président à liquider et mandater avant le vote du budget, pour ce qui concerne les AP/CP, les dépenses d'investissement correspondant aux autorisations ouvertes au cours des exercices antérieurs, dans la limite d'un montant de crédits de paiement par chapitre, égal au tiers des autorisations ouvertes au cours de l'exercice précédent.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

La secrétaire de séance
Sandrine Geffroy